



Édito

Bienvenue au premier numéro du journal « éphémère » :

Du Lac à la Rosée du Pilat

Le compte à rebours est lancé ! Le bâtiment de la Rosée du Pilat, en cours de construction, s'apprête à nous recevoir dans quelques mois !

Ce nouveau journal est un support de communication qui apportera la meilleure information aux résidents, professionnels, familles, usagers habituels de notre Résidence Autonomie. Il permettra aussi de répondre aux questions que vous vous posez afin de nous aider et de vous aider au mieux dans la préparation du déménagement.

Véronique GUYOT

La Rosée
du  **Pilat**
Résidence Autonomie
CCAS de Maclas

**Présentation du
logo de la
Rosée du Pilat**



Pourquoi ce changement ?

La Résidence du Lac d'une surface totale de 4235 m², implanté sur un terrain de 8616 m² est située sur la route de Véranne à la sortie du village de Maclas.

C'est un bâtiment qui a atteint ses limites de fonctionnalité compte tenu de la population hébergée, en termes d'accessibilité notamment.

La réflexion autour du bâti a été ouverte dès 2012.

Initialement une réhabilitation a été envisagée. Plusieurs freins sont apparus, dont deux principaux :

- ♦ L'emplacement géographique de la Résidence du Lac située hors du centre-bourg de Maclas. Celui-ci ne permet pas aux résidents, avec une mobilité de plus en plus limitée, de pouvoir accéder facilement aux commerces et services du centre-ville.
- ♦ La réhabilitation de la Résidence du lac aurait nécessité plusieurs années de travaux. Cela aurait été très impactant pour les résidents dans la vie quotidienne (Nuisance sonore, accessibilité, relogement...).

Aussi, la construction d'un bâtiment neuf, dans le centre bourg de Maclas sur un foncier mis à disposition par la Commune dans le quartier de l'Avenir, a été conjointement validée entre la Mairie et LOIRE HABITAT, propriétaire du bâtiment.

Ce nouvel établissement, qui offrira la même capacité d'accueil que la Résidence du Lac, sera livré au printemps 2023. Le bâtiment de la Résidence du Lac perdra alors sa vocation actuelle.



Parole aux résidents et familles

Le CVS

Nous vous présentons les représentants des résidents au sein de la Commission de Vie sociale de l'établissement qui ont été élus en septembre 2021 pour un mandat de trois ans.



Mme MOREAU, Présidente du CVS, studio 301 (à droite sur la photo)

Mme CHAMBERT Maryse, Vice Présidente, studio 208 (au centre sur la photo)

M. PELTIER Michel, membre du CVS, studio 220 (à gauche sur la photo)

Le Conseil de Vie sociale est consulté régulièrement. Il peut donner son avis et faire des propositions sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement :

- ◆ L'entretien des locaux
- ◆ L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- ◆ Les modifications dans les conditions de prises en charge
- ◆ Les activités
- ◆ Les projets de travaux et d'équipement
- ◆ Les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- ◆ L'affectation des locaux collectifs, la nature et prix des services rendus
- ◆ L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants



Parole aux professionnels



Depuis le vendredi 21 octobre, des groupes de paroles sont animés par deux professionnels : Pascale, psychologue et Myriam, ergothérapeute et ce à tour de rôle au rythme d'une semaine sur deux. Ces ateliers se poursuivront jusqu'à l'emménagement dans le nouveau bâtiment.



Pascale

Psychologue

Objectifs des ateliers

- ◆ Veiller à la bonne intégration puis à la meilleure acceptation possible du changement de lieu de vie, que vont vivre les résidents
- ◆ Favoriser l'expression des questionnements et des émotions des résidents, concernant la perspective de ce futur déménagement
- ◆ Proposer un échange de point de vue face à tous les changements occasionnés, dans un cadre bienveillant et constructif
- ◆ Prévenir les éventuelles perturbations émotionnelles et comportementales survenant face à l'inconnu
- ◆ Repérer les résistances au changement qui pourraient émerger, pour y répondre au mieux de façon personnalisée
- ◆ Evaluer les besoins des résidents afin d'anticiper les actions à mener de façon individuelle ou de façon collective
- ◆ Favoriser le travail de deuil engendré par la perspective de ce changement de lieu de vie
- ◆ Accompagner l'adaptation des résidents à leur nouvelle situation de vie



Parole aux professionnels



Myriam

Ergothérapeute

Objectifs des ateliers

Favoriser les notions spatiales :

- ◆ En présentant le projet
- ◆ En présentant les limites du bâtiment actuel afin d'aborder l'intérêt du déménagement
- ◆ Recueillir les craintes et les questionnements des résidents par rapport à leurs centres d'intérêt et activités quotidiennes
- ◆ Présenter les nouvelles activités possibles dans le nouvel établissement
- ◆ Présenter le cadre de vie des résidents : - le lieu de vie propre à chacun (les studios)
- ◆ les lieux communs intérieurs:- Les lieux d'activités - Les lieux extérieurs-
L'agencement des lieux les uns aux autres.

**En créant une notion de temporalité concrète entre le résident, sa famille
et l'avancement du projet :**

- ◆ Décider et créer un lien présent/futur sur la personnalisation de leur lieu de vie propre
- ◆ Illustrer un décompte régulier et concret du projet
- ◆ Créer un intérêt pour l'investissement du lieu
- ◆ Rendre les résidents participatifs



Calendrier

<i>Vendredi 21 octobre</i>	Atelier avec Pascale
<i>Vendredi 28 octobre</i>	Atelier avec Myriam
<i>Vendredi 4 novembre</i>	Atelier avec Pascale
<i>Vendredi 18 novembre</i>	Atelier avec Pascale
<i>Vendredi 25 novembre</i>	Atelier avec Myriam
<i>Vendredi 2 décembre</i>	Atelier avec Pascale
<i>Vendredi 9 décembre</i>	Atelier avec Myriam
<i>Vendredi 16 décembre</i>	Atelier avec Pascale

Boîte à questions



Nous mettons en place dans le hall principal une boîte à questions :

Toutes vos interrogations sont légitimes
et toutes les propositions sont les bienvenues !

Petite devinette

Qui suis-je ?



**Me reconnaitrez-vous
malgré les quelques années passées ?**



Indice : je travaille au sein de la Résidence.

Le nouvel établissement prend forme

La commune de Maclas a souhaité construire le nouvel établissement dans le centre bourg, permettant aux résidents de participer pleinement à la vie du

village en favorisant :

- L'autonomie des personnes
- Les déplacements doux
- La mixité intergénérationnelle
- L'intégration de l'établissement dans la vie du village



Comité de rédaction :

Véronique GUYOT

Marcelle CHARBONNIER

Elisabeth CHAMAYOU

Maryse JUTHIER

Anne-Claude FANGET